



Association URAL-France - CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 6 avril 2024

Colombiers, le 23 octobre 2023

Chers adhérents,

L'Assemblée Générale est un temps fort de la vie de chaque association où, conformément à ses statuts, se définissent ses orientations pour l'année à venir. C'est aussi et surtout un moment de convivialité et de partage.

Nous avons donc le plaisir de vous adresser la convocation aux travaux de notre prochaine Assemblée Générale annuelle des adhérents qui aura lieu le :

Samedi 6 avril 2024, de 14 h à 19 h

Espace 1000 Sources, 11 rue de la Ganette, 19170 BUGEAT

Ordre du Jour :

Accueil le samedi à partir de 8h00, balade le matin à partir de 9h30 (facultatif), repas samedi midi et soir sur place, démarrage de l'Assemblée Générale à 14h précises.

- I. Bilans 2023 : Bilan d'activités ; Bilan financier
- II. Élection du nouveau Conseil d'Administration
- III. Perspectives et projets 2024 : Événements et sorties ; choix du lieu de la prochaine AG ; montant des cotisations.
- IV. Questions diverses

Nous vous rappelons que seuls les membres à jour de leur cotisation à l'ouverture des travaux pourront participer aux votes de l'Assemblée (qui reste bien évidemment ouverte à l'ensemble des adhérents et amis intéressés par nos activités). Les documents préparatoires seront distribués à l'ouverture de l'Assemblée Générale.

Nous insistons sur l'importance de votre participation pour permettre le meilleur débat et le partage des décisions qui engageront l'association pour la prochaine période. De la même manière, nous insistons sur la nécessité de nous retourner le pouvoir ci-joint en cas d'indisponibilité.

Afin de nous permettre d'organiser au mieux la logistique de ce week-end, (possibilité d'arriver le vendredi soir et de repartir dans la matinée du dimanche), merci de nous retourner rapidement et impérativement votre bulletin de participation par courrier postal avec votre chèque de réservation (les désistements au-delà du 1er mars ne seront pas remboursés).

En pièces jointes :

- **le bulletin de participation à retourner impérativement avant le 1er mars 2024**
- le pouvoir à nous retourner en cas d'indisponibilité.

Recevez, chers amis, l'expression de nos sentiments les plus amicaux.

Le Président,
Danny Forrer